

FICHE DE POSTE

Enseignant coordonnateur « *JOB ULIS* » ULIS LP *Lycée Professionnel E. Freyssinet - VERDUN*

Personnel concerné

- Enseignant du premier degré, titulaire du CAPPEI ou d'un titre équivalent,
- Enseignant du second degré, titulaire du CAPPEI ou d'un titre équivalent
- Expérience relative à l'insertion professionnelle souhaitée

Cadre

JOB'ULIS est un dispositif départemental d'insertion professionnelle à destination des élèves en situation de handicap ayant bénéficié des ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) en LP, voire IM Pro ou ITEP Pro.

Une lettre de mission est établie pour chaque année scolaire et fait l'objet d'une évaluation annuelle par l'IEN ASH de la Meuse, sur la base d'un rapport d'activités élaboré par l'intéressé et transmis sous couvert du chef d'établissement du Lycée professionnel de Freyssinet.

L'enseignant coordonnateur du dispositif JOB ULIS55 est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'IEN ASH et sous la responsabilité fonctionnelle du chef d'établissement où il est affecté.

Cadre réglementaire :

- *BO n°45 du 08/12/2016 - La formation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap NOR : MENE1634901C - circulaire n° 2016-186 du 30-11-2016 - MENESR - DGESCO A1-3*
- *LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 - Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel*

MISSIONS

Objectifs du dispositif :

- FAVORISER la transition lycée professionnel / emploi en milieu ordinaire sans rupture de parcours
- DEVELOPPER et optimiser les partenariats entre les ULIS et les acteurs du service public de l'emploi – Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale, tout autre partenaire (alternance...)
- AUGMENTER le nombre d'embauches en milieu ordinaire de jeunes en situation de handicap issus de dispositifs ULIS et inscrits en formation CAP ou BAC PRO
- ANIMER auprès des jeunes, des ateliers collectifs et/ou individuels de techniques de recherche d'emploi
- SUIVRE les jeunes en stage ou en emploi pour mettre en place des compensations et adaptations de poste de travail en lien avec CAP Emploi
- ACCOMPAGNER les équipes de professeurs lors de la réalisation des fiches de poste en lien avec les compétences maîtrisées par l'élève (c'est-à-dire la modularisation des CAP)
- ACCOMPAGNER également les équipes sur l'élaboration des attestations de compétences professionnelles relevant des compétences de l'Education nationale
- COMMUNIQUER : informer et mobiliser les partenaires, les entreprises, les familles et les jeunes
- PREPARER et ANIMER le comité de pilotage JOB ULIS55

COMPETENCES

Bulletin officiel n° 7 du 16-02-2017 Annexe I Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé

OBLIGATIONS DE SERVICE & REGIME INDEMNITAIRE

Obligations de service : 24H00 devant élèves et 108H00 Annualisées (*Cf Décret n° 2017-444 du 29 mars 2017*)

Régime indemnitaire 1^{er} D : *Décret n°2017-964 du 10 MAI 2017* 2nd D : *Décret n° 2017-966 du 10 mai 2017*

CONTACT

IEN ASH - Mme Sylvie PERRI

24 avenue du 94ème R.I. - BP n° 20564 - 55013 BAR LE DUC Cedex

Tél : 03 29 76 69 87- Courriel : ien-ash55@ac-nancy-metz.fr